

BILAN DE L'ACCIDENTOLOGIE DE LA MANCHE

ANNÉE 2019



L'AIR C'EST LA VIE
À MOTO AUSSI



OFFREZ-LUI
UN CADEAU POUR LA VIE
OFFREZ-LUI UN AIRBAG

L'airbag protège les organes vitaux.
Plus d'informations sur securite-routiere.gouv.fr

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES



LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ
REPUBLIQUE FRANÇAISE
LE GOUVERNEMENT



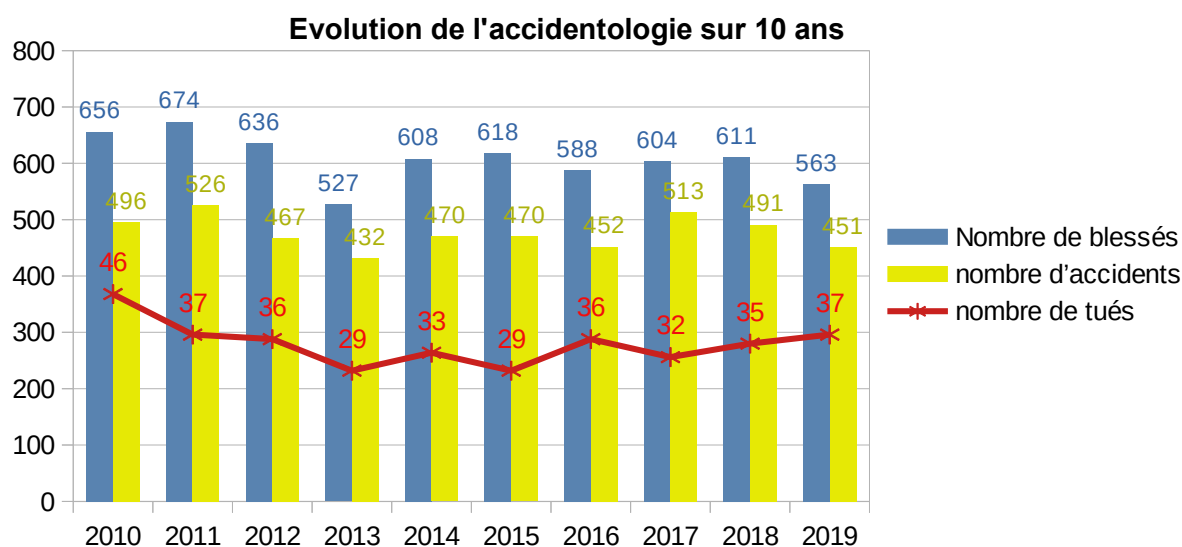
**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**


**PRÉFET
DE LA MANCHE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le bilan Annuel 2019

	2019	2018	évolution
accidents corporels	451	491	-8,1%
accidents mortels	33	34	-2,9%
tués	37	35	5,7%
blessés	563	611	-7,9%
dont blessés hospitalisés	187	207	-9,7%

Le bilan de l'accidentologie sur les routes de la Manche en 2019 est de 451 accidents, dont 33 mortels qui ont fait 563 blessés et 37 tués. On peut noter qu'en 2019, le nombre d'accidents et le nombre de blessés hospitalisés sont en baisse par rapport à 2018. Mais, on constate l'augmentation du nombre de tués en 2019.



En 2019, le nombre d'accidents corporels ainsi que le nombre de blessés est inférieur à la moyenne des 10 dernières années.

Le nombre d'accidents mortels et de tués sont légèrement supérieurs à la moyenne des 10 dernières années.

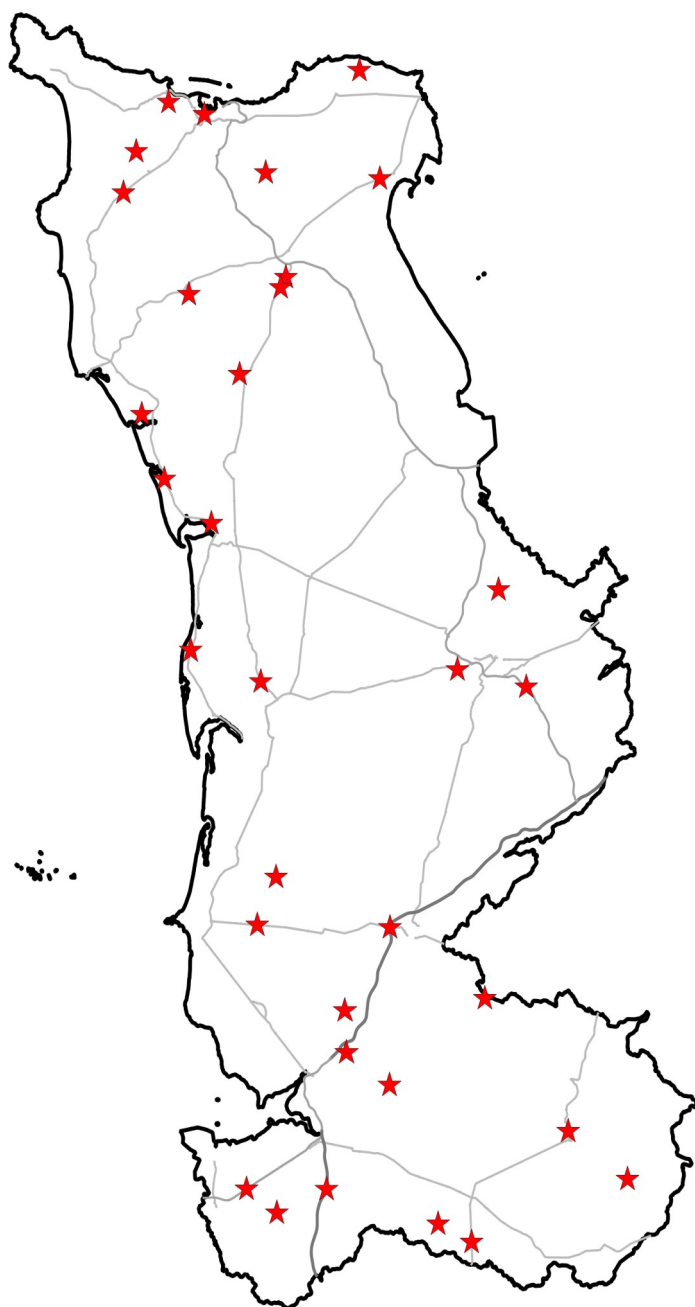
En 2013, on remarque le plus faible nombre d'accident des 10 dernières années. On retrouve la même constatation au niveau national avec -11 % de tués en France par rapport à 2012. Ce sont les chiffres les plus faibles depuis le début des statistiques en matière de sécurité routière (1948). Il est avancé 4 raisons majeures :

- des campagnes de sensibilisation « choc »
- un déploiement très médiatisé des premiers radars mobiles
- de mauvaises conditions météo, dissuadant les déplacements de loisirs
- une hausse du prix des carburants

Zoom sur les accidents mortels

En 2019, 33 accidents mortels ont provoqué le décès de 37 personnes

Localisation des accidents mortels 2019



Parmi ces 37 tués :

- 1 avait entre 0 et 13 ans
- 2 avaient entre 14 et 17 ans,
- 6 avaient entre 18 et 24 ans,
- 11 avaient entre 25 et 39 ans,
- 9 avaient entre 40 et 59 ans,
- 3 avaient entre 60 et 74 ans
- 5 avaient plus de 75 ans.

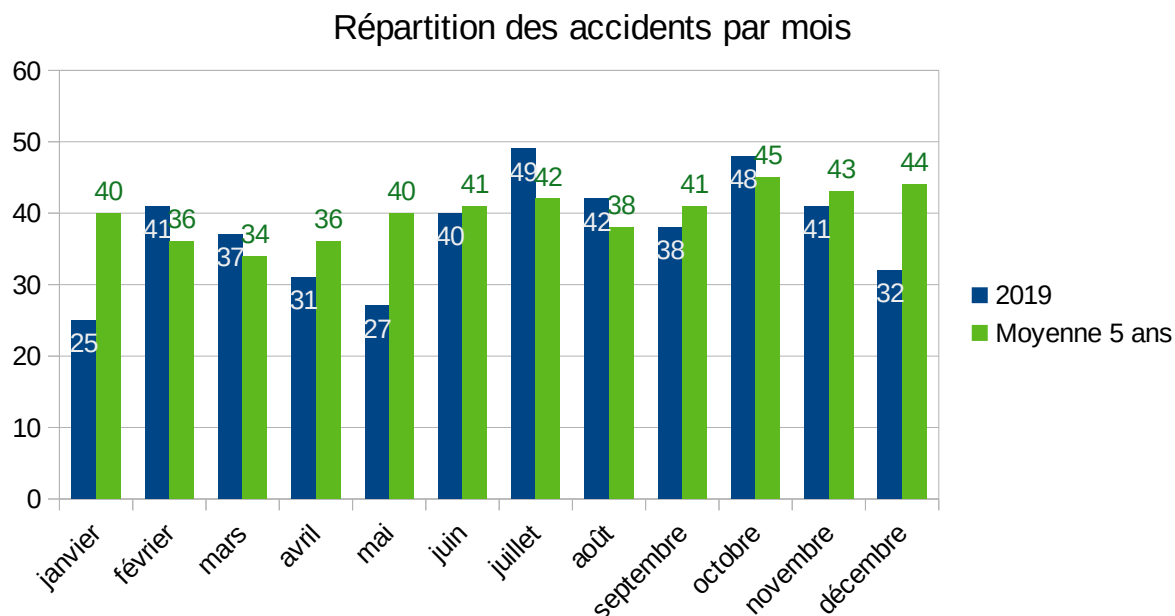
18 étaient des usagers vulnérables (49%) soit :

- 4 étaient piétons,
- 4 étaient cyclomotoristes,
- 9 étaient motards, soit 25 %
- 1 était cycliste.

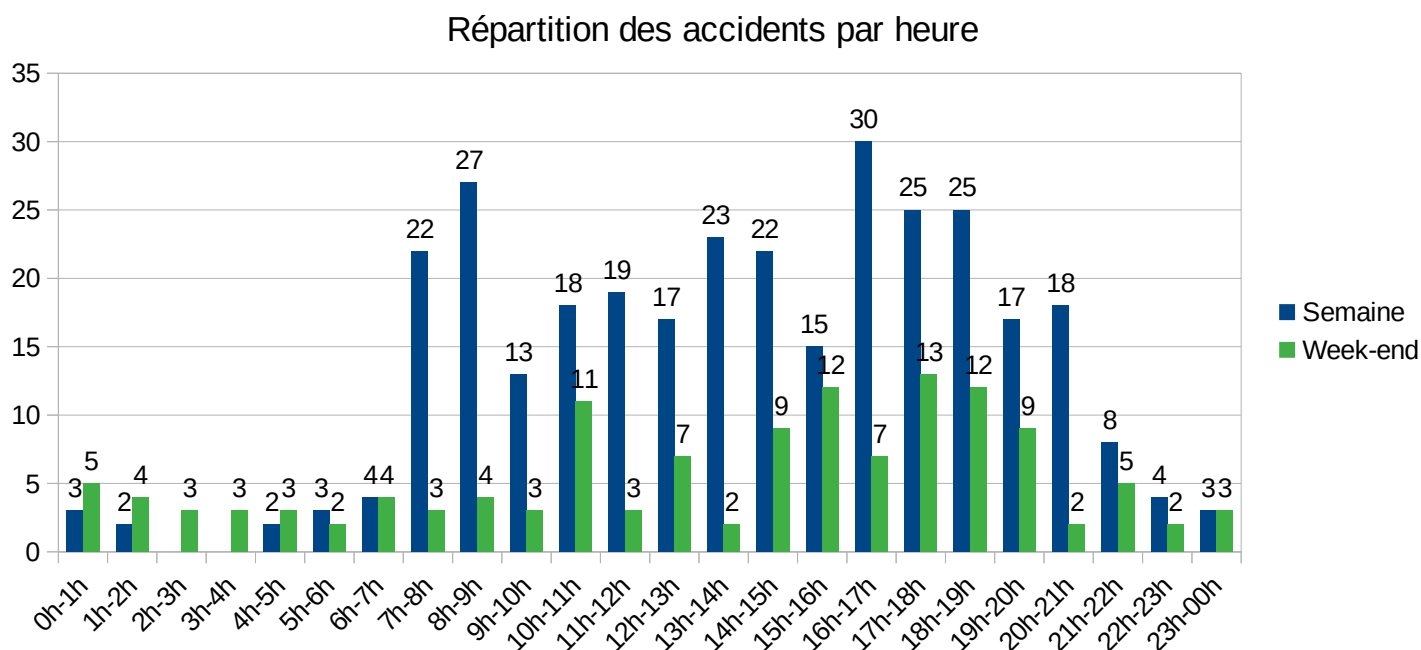
- Dans 26 % des accidents mortels, l'un au moins des conducteurs ou piéton avait une alcoolémie positive.
- Dans 15 % des accidents mortels, le conducteur avait consommé des stupéfiants.
- 35 % des accidents mortels impliquaient un seul véhicule.
- 9% des accidents mortels sont dus à des refus de priorité.
- 21% des accidents mortels sont dus à une vitesse excessive ou inadaptée.

Circonstances des accidents

1) Temporalité



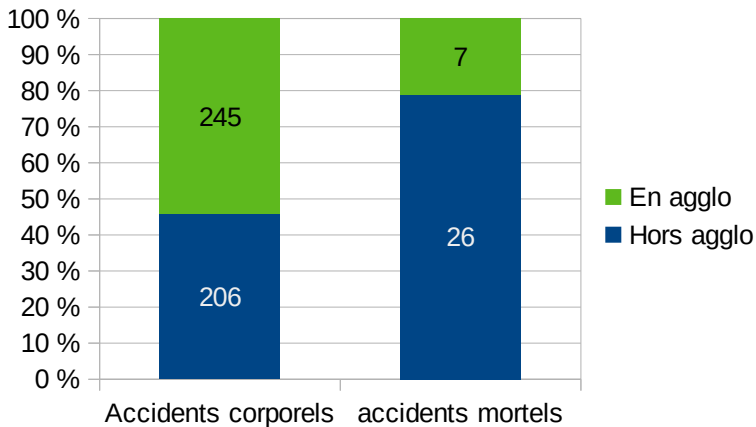
L'année 2019 se caractérise par une augmentation des accidents pendant les mois de février, juillet et octobre, au-delà de la moyenne des 5 dernières années. A l'inverse les accidents ont été nettement moins fréquents aux mois de janvier, mai et décembre, et en deçà de la moyenne des 5 dernières années.



71 % des accidents se produisent en semaine contre 29 % les week-end. En semaine, 85 % des accidents ont lieu entre 7h et 20h.

Les accidents de nuit se produisent à 14 % entre minuit et 5h du matin le week-end contre 2 % en semaine. **29 % des accidents mortels se produisent de nuit, cela représente 38 % des tués.**

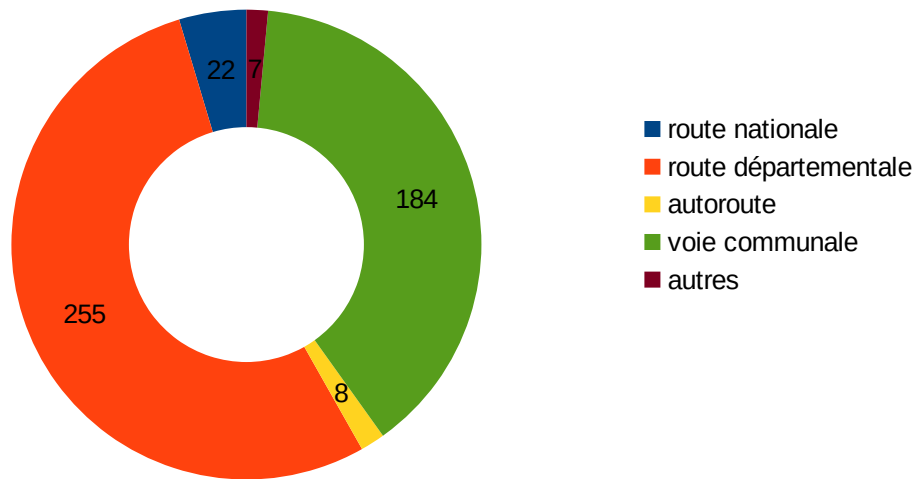
2) Lieux



Un peu plus de la moitié des accidents corporels ont lieu en agglomération (54 % des accidents).

À l'inverse, en 2019, 79 % des accidents mortels se sont produits hors agglomération.

Accidents selon le type de route



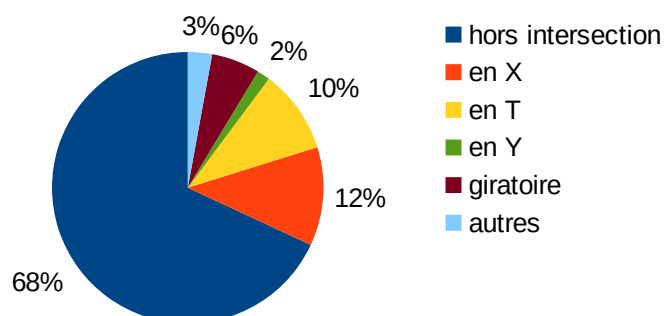
La majorité des accidents se produit sur routes départementales (54%) et communales (39%).

Ce constat s'explique en grande partie par un important réseau départemental dans la Manche, environ 7 760 km, et qui est composé principalement de routes bidirectionnelles.

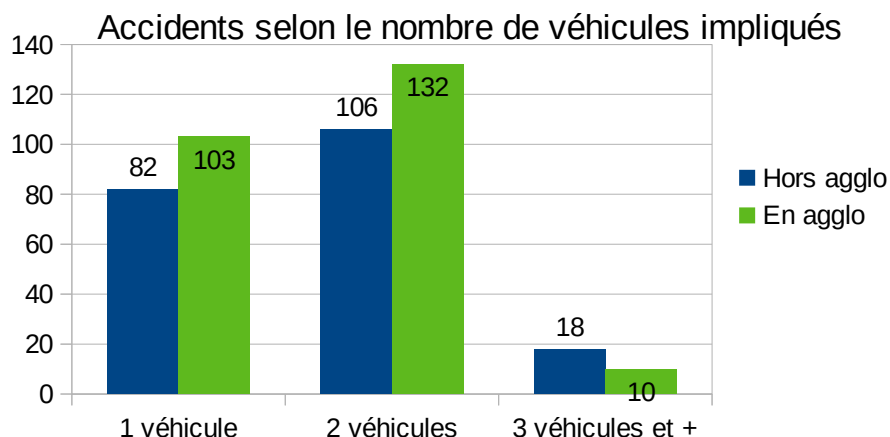
Le réseau national s'étend sur 200 km (61 km d'autoroute et 139 km de routes nationales). La voirie communale s'étend sur 7 766 km.

(Source : SDES - Mémento de statistiques des transports 2018)

Accidents selon le type d'intersection



3) Typologie des accidents

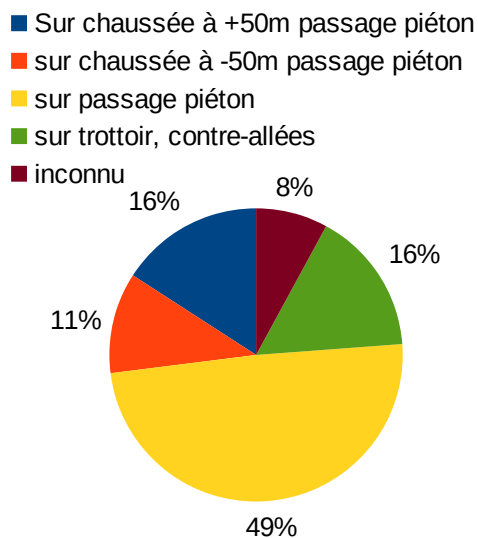


Dans 41 % des accidents, 1 seul véhicule est impliqué et la collision entre 2 véhicules représente 53 % des accidents.

Accidents impliquant un piéton

Les accidents avec piétons ont fait 61 victimes chez les piétons soit 4 tués, 57 blessés dont 19 hospitalisés.

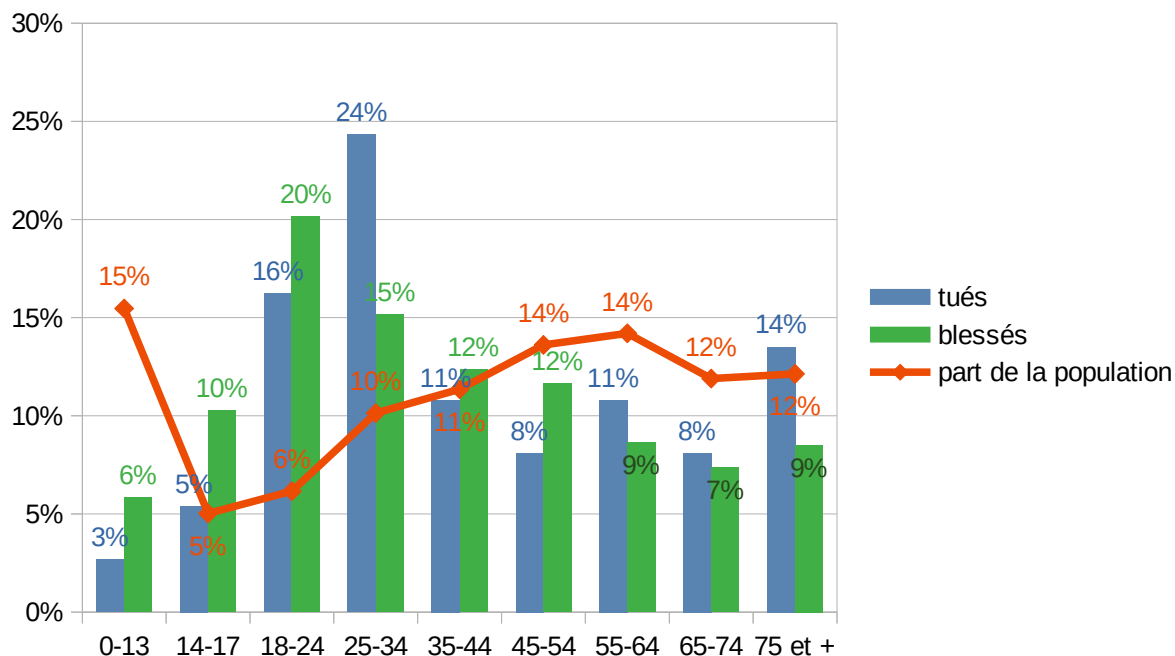
- Pour 28 %, les victimes sont âgées de 75 ans et plus,
- Pour 21 %, les victimes sont âgées entre 65 et 74 ans,
- Pour 16 %, les victimes sont âgées entre 18 et 24 ans.



Dans la moitié des accidents impliquant un piéton, celui-ci se trouvait sur un passage piéton. En 2019 les 4 piétons ont été tués sur la chaussée en dehors d'un passage piéton. 3 des 4 piétons tués circulaient en agglomération.

Les impliqués

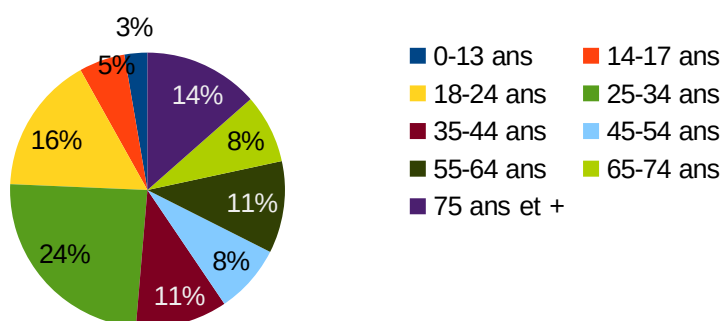
1) Répartition des victimes d'accidents en 2019



Tous les usagers ne sont pas exposés aux mêmes risques d'être victime (blessé ou tué) d'un accident de la route. Les jeunes et les jeunes adultes (de 14 à 34 ans) sont les plus exposés aux accidents, en premier lieu les 18-24 ans. En effet, ils représentent 20 % des victimes blessées lors d'un accident alors qu'ils ne composent la population du département que pour 6 %.

Les 18-24 ans représentent 16 % des personnes tuées lors d'un accident et cette proportion s'élève à 24 % pour les 25-34 ans.

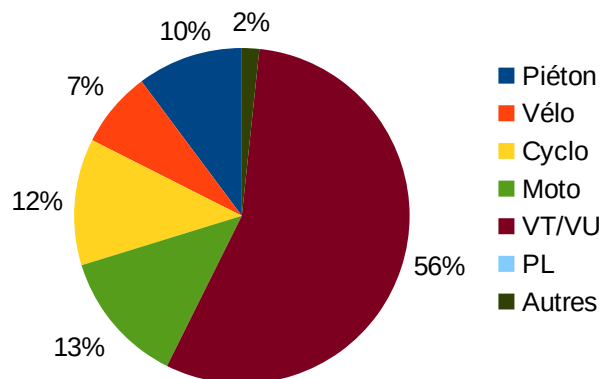
Répartition des tués par âge



Les hommes représentent 87 % des personnes décédées lors d'un accident.

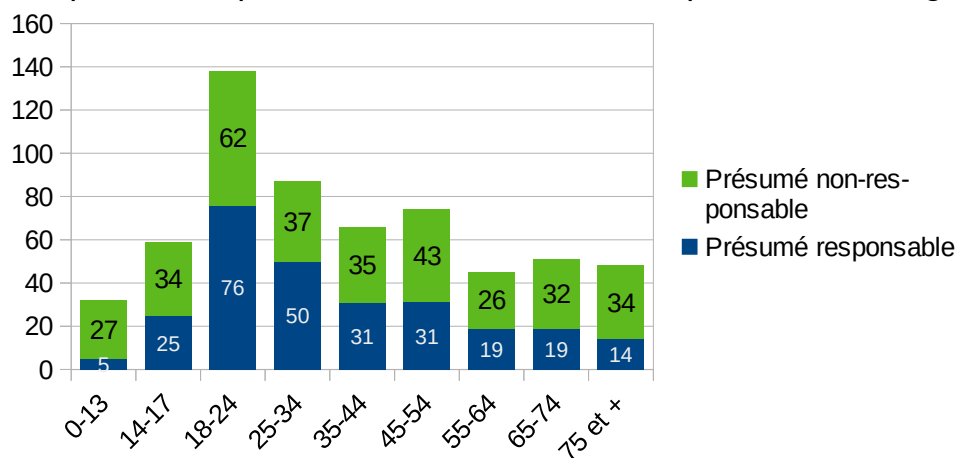
2) Répartition des victimes par mode de déplacement en 2019

Les véhicules de tourisme (VL) et les utilitaires (VU) représentent 56 % des véhicules impactés. On trouve un « 2 roues motorisé » dans 25 % des accidents et les piétons sont concernés par 10 % des accidents.



3) Responsabilité des conducteurs ou piétons

Responsabilité présumée des conducteurs et piétons selon l'âge



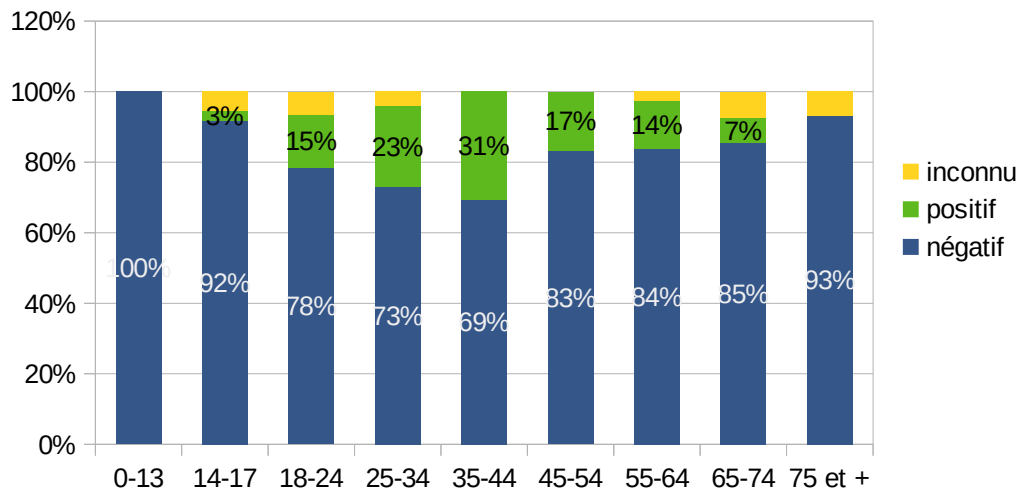
La tranche des 18-24 ans est celle où le taux de présumés responsables est le plus élevé (28%). À contrario, chez les 75 ans et +, la responsabilité présumée n'est que de 5 % alors qu'ils représentent 12 % de la population .

Alcool et stupéfiants

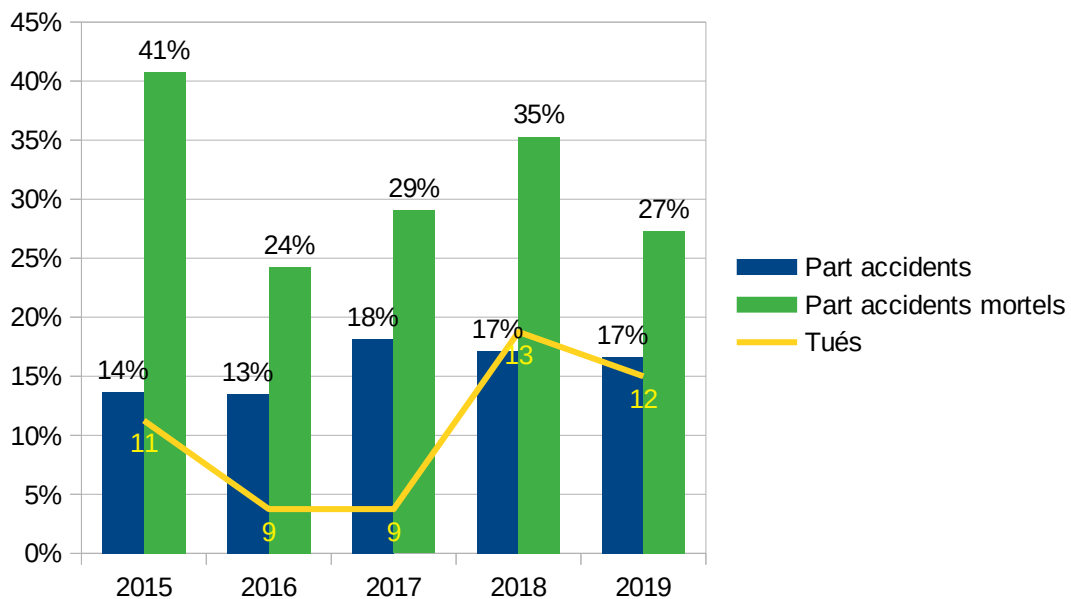
1) L'alcool

Sur l'ensemble des accidents corporels en 2019, 17 % impliquent au moins un conducteur ou piéton présentant une alcoolémie positive (dont le taux dépasse le seuil légal). Ce taux s'élève à 27 % pour les accidents mortels. La tranche d'âge 35-44 ans est la plus marquée avec un taux de 31 % d'accidents avec un au moins un impliqué présentant une alcoolémie positive.

Alcoolémie des conducteurs et piétons par tranches d'âge



2) Part des accidents présentant un facteur « alcool »



L'alcool est sur-représenté dans les accidents mortels par rapport à l'ensemble des accidents corporels. En 2019, 17 % des accidents corporels sont avec au moins un impliqué présentant un taux d'alcool positif. Dans le cas des accidents mortels, cette part s'élève à 27 %.

2) Les stupéfiants

En 2019, 4 % des conducteurs et piétons impliqués dans un accident corporel ont été dépistés positif aux stupéfiants, ils avaient majoritairement entre 18 et 44 ans.

A noter que le dépistage des stupéfiants n'est connu que pour 60 % des conducteurs et piétons.

